

Compte rendu du conseil municipal du 13 mai 2015

Présents :

BARDOU G – BEDOS D - BONVALET D - BOUILLE A - GUILHAUMON JM – JAFFUEL C MATAGNE C- MARZA I - PEREZ H - REVEL M - RONCIN D

Procuration :

ALBOUY P à REVEL M
CAZENAVE à GUILHAUMON J.M
DESCOUENS M.S à BARDOU G
USACHE P à MATAGNE C

Secrétaire de séance : BOUILLE A

Monsieur le Maire soumet au vote les comptes rendus du conseil du 26 mars 2015 et du 14 avril 2015. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces comptes rendus à l'unanimité.

I - Subvention place de l'église

Monsieur le Maire présente le projet de l'aménagement de la place de l'église (Jean Jaurès) : pour un montant total de : 471 000 € ht.

Il propose au conseil de déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat pour ce projet.

Un rendez-vous sera pris avec Monsieur le Sous-Préfet pour présenter ce dossier de demande de subvention ainsi que celui de la restauration de l'église.

Vote à l'unanimité

II – Traitement forage du Falgairas

Monsieur le Maire dit au conseil qu'à cause de la turbidité, il est nécessaire de mettre en place un traitement plus perfectionné. Une étude est obligatoire pour être subventionnée.

Montant : 7 100 euros.

Vote à l'unanimité

III – Convention pour les actes d'urbanisme avec la Communauté de Communes

A partir du 1er juillet 2015, les actes d'urbanisme seront envoyés à la communauté des communes.

Monsieur le Maire déclare qu'il n'y a pas de changement pour le traitement des dossiers d'urbanisme.

Une convention sera signée avec la commune pour ce service.

Vote à l'unanimité

IV – Mandatement du centre de gestion pour la complémentaire santé

A partir du 1er janvier 2016, les employeurs ont l'obligation de proposer à leur personnel une complémentaire santé.

Le centre de gestion peut faire des appels d'offre pour le choix du prestataire.
Monsieur le Maire propose de donner mandat au centre de gestion pour cette mission.

Vote à l'unanimité.

Le conseil est clos à 19h16.